



Edition 2008

Renouvellement urbain

- *La participation au financement du renouvellement urbain*

334 millions d'euros de fonds ont été versés en 2007 par les CIL et CCI au titre du financement du renouvellement urbain, dont 34 millions d'euros au titre du financement des prêts « 1% Rénovation urbaine ».

Le besoin de financement, hors prêts « 1% Rénovation urbaine », se sont notamment répartis entre :

- 272 millions d'euros au titre du financement de l'ANRU ;
- 15 millions d'euros au titre du financement de la bonification des prêts PRU distribués par la Caisse des Dépôts et Consignations (convention du 3 mai 2002) ;
- 10 millions d'euros au titre du financement des subventions d'opérations de démolition hors zones prioritaires ou des subventions d'équilibre aux opérations PLUS CD